

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 07 Décembre 2023

Délibération n°20231207\_08

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : 70

Présents : 44

Suppléants : 2

Pouvoirs : 13

= VOTANTS : 59

- dont « pour » : 59

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : RESSOURCES HUMAINES : modification du tableau des emplois**

Le jeudi 07 décembre 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 01/12/2023, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de LONNES.

Présents : FOURÉ Brigitte – CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier LIOT Gérard – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain - COYAUD Pierrick – CECCHIN Catherine - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier – GIROUX-MALLOT Françoise VIGNET Aurélie CLAVAUD Gérard - TEILLET Anne – MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent BOUCHET Éric - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - ROUMAGNE Magalie - PINTUREAU Romain - MAGNANT Jocelyne - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2-RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine

Pouvoirs :

1-COMBAUD Renaud pouvoir à CHAUSSEPIED Pierre

2-GEOFFRION Olivier pouvoir à FOURÉ Brigitte

3-KAUD Pascal pouvoir à MAINGUET Martine

4-DURAND Jean-Louis pouvoir à LAVERGNE Didier

5-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

6-MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à SOURY Christine

7-BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

8-VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

9-LACROIX Aurélie pouvoir à ETIENNE Murielle

10-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à ROUMAGNE Magalie

11-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

12- GOYAUD Philippe pouvoir à JEROME Géraldine

13-MICHONNEAU Patrick pouvoir à COMBAUD Alain

-----  
Absents : BOIZUMAULT Sylvie – FLAUD Yves – PERRON Michelle - TYSSANDIER Maguy – BOUYSSSET Céline – BOURABIER Jacques – POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - MAHÉ Jacques – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella.  
-----

Secrétaire de séance : Éric BOUCHET.

Objet : RESSOURCES HUMAINES : modification du tableau des emplois

*Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,*

*Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,*

*Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,*

*Vu la délibération n°20220519\_05 fixant les lignes directrices de gestion de la Communauté de communes Cœur de Charente,*

*Vu les taux de promotion arrêtés par la Communauté de communes Cœur de Charente,*

Monsieur le Président informe l'assemblée que :

Suite au recrutement d'une secrétaire technique pour le Pôle Aménagement (création d'un poste d'adjoint administratif par délibération 20230706\_18 en date du 06 juillet 2023), il y a lieu de modifier le grade du poste puisque l'agent recruté par voie de mutation est un adjoint technique territorial.

Création des emplois	Suppression des emplois
1 poste d'adjoint technique territorial TC	1 poste d'adjoint administratif territorial TC

Monsieur le Président rappelle que la crèche du Pôle de Vars est ouverte depuis le mois de juin 2022 sur une capacité d'accueil de 24 enfants répartis en 2 petites familles de 12 enfants. Au 1<sup>er</sup> septembre 2023, la capacité est passée à 30 enfants et au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la capacité sera de 39 enfants. Un agent social devra donc être recruté pour renforcer les équipes existantes.

Création des emplois	Suppression des emplois
1 poste d'agent Social à 35 h - TC	

Suite à la mutation d'un agent de service du Pôle Enfance Jeunesse d'AIGRE et du Complexe sportif d'AIGRE, un agent a été recruté à temps complet, afin de satisfaire les besoins du service.

Création des emplois	Suppression des emplois
1 poste d'adjoint technique à 35 h - TC	1 poste d'adjoint technique à 23.50 h

Sous réserve de l'accord de l'assemblée plénière, Monsieur le Président propose de modifier le tableau des emplois de la collectivité tel que ci-annexé

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER le nouveau tableau des emplois de la Communauté de communes Cœur de Charente, ci-annexé ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à mener toutes les démarches et signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Christian CROIZARD

